

PROCES VERBAL ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 2/07/2022

Salle Alex Jany – SAINT JEAN

Début de séance 14h

Etaient présents :

- Mr Robert ZACHAYUS – Président
- Etel MARTINEZ – responsable des accueillantes
- Dominique PAOLETTI – Trésorière
- Brigitte MACE – Responsable Formation au CA
- François WEIDES – vice -président et responsable SNA

Invités présents :

- Joëlle DUMAS – Responsable régionale midi pyrénées

40 adhérents présents.

27 pouvoirs reçus des adhérents.

soit 67 présents ou représentés sur 94 adhérents soit plus de 50%

Le **QUORUM** est donc atteint.

nomination de la secrétaire de séance et de deux assesseurs. Les nomination sont approuvés à l'unanimité des présents et représentés.

**OBJET : PRESENTATION ET APPROBATION DES NOUVEAUX
STATUTS**

Quelques modifications concernant les statuts de l'association :

- Minimum de 2 membres au CA au lieu de 6
- 2 postes obligatoires : le Président et le Trésorier

- Tous les autres postes deviennent facultatifs
- But de l'AVF : accepter les adhérents qui changent de vie, donc la notion de Nouvel Arrivant est élargie.
- Il n'y a plus de « Service Nouvel Adhérent » qui est regroupé dans le titre « Responsable de l'Accueil ».
- Limite dans le nombre de mandats
- La charte « réseau » sera affichée au local et mise sur le site.
- ...,etc

L'AVF St Jean s'engage vis-à-vis du National au respect de la nouvelle charte.

Suite au vote par bulletins secrets , le résultat est :

-67 Oui

0 ..Non

En conséquence, les nouveaux **STATUTS SONT ACCEPTES A L'UNANIMITE**

Fin de la séance : 14h40